



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24053217

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division 1^{ère}

20 MARS 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : 0467 455 074

Nom

(en entier) : HENOGEN

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue des Prof Jeneer et Brachet 12, 6041 Charleroi, Belgique

Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique d.d. 5 mars 2024:

L'actionnaire unique décide:

- d'approuver la démission de Monsieur Guillaume MOREALE, en tant qu'administrateur de la Société, et ceci avec effet au 26 décembre 2023. La décharge pour l'exécution de son mandat sera donnée lors de l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023.

- approuve la nomination de Monsieur Bernard Emile JACQUES, en tant qu'administrateur de la Société, et ceci avec effet au 26 décembre 2023 pour une durée indéterminée. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Par conséquent, le conseil d'administration est composé comme suit:

- Monsieur Petrus VAN DER ZANDE,
- Madame Maura SPELLMAN,
- Monsieur Bernard Emile JACQUES.

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société, la Société est valablement représentée vis-à-vis des tiers, en justice et dans les actes, soit par chaque administrateur agissant séparément.

- de donner par la présente procuration à Madame Tiffany PHILIPS, Madame Miruna MARIN, Madame Régine BERNARD et Madame Vicki KALUZA, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle Avenue du Port 86C boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à la BV Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de LEEUW, avec siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie BV

Représentée par Monsieur Adriaan de LEEUW

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 02/04/2024 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).